

## Le 7 Octobre 2010

## La réduction de 50 % de l'utilisation de produits phytosanitaires n'est plus un dogme

Le plan Ecophyto, lancé en 2008, poursuit l'objectif de réduction de 50 % de l'usage des produits phytosanitaires en dix ans, « si possible », selon le ministère d'Agriculture. Le réseau de fermes pilotes de démonstration comprendra, d'ici la fin de l'année, 1.000 fermes. Deux mille sont prévues pour 2011.

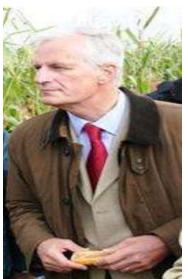
Pas de pause, mais des objectifs moins tranchés. Le 2<sup>ème</sup> Comité national d'orientation et de suivi du plan Écophyto 2018 s'est réuni, en début de semaine, au ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche.

L'objectif de réduction de « 50 % de l'usage des pesticides en dix ans » est maintenu à condition qu'il soit « possible », a précisé le ministre de l'Agriculture, Bruno Le Maire, qui a « rappelé son engagement total dans le succès de cette action ».

Le réseau de fermes pilotes de démonstration comprendra d'ici la fin de l'année 1.000 fermes. Deux mille sont prévues pour 2011.

## Bruno Le Maire souhaite « une pause en matière de règles environnementales »

Par ailleurs, selon le ministère, plus de 17.000 professionnels ont déjà suivi l'Agriculture a lancé en 2008 le une formation sur le respect de la réglementation, des bonnes pratiques plan Ecophyto 2018. (© TNC) d'utilisation et sur la connaissance des techniques de lutte intégrée.



Michel Barnier, ancien ministre de

Deux ans après le lancement du plan Ecophyto 2018, le ministre de l'Agriculture ne fait pas un dogme de la réduction de 50 % de l'emploi de produits phytosanitaires. Selon le Collectif « sauvons les fruits et légumes », Bruno le Maire aurait justement déclaré à Ouest France « qu' il faudrait adapter un certain nombre d'objectifs, qui ne sont plus atteignables ». Il a également souhaité « une pause en matière de règles environnementales ».

« Ces déclarations vont dans le sens de toutes les observations des spécialistes du secteur », observe le Collectif « Sauvons les Fruits et légumes », pour qui une réduction d'un tiers est envisageable mais pas de 50 %, puisque les agriculteurs sont semble t-il dépourvus, dans nombreux cas et toutes filières confondues, de solutions alternatives pour rester compétitifs.